SPVM

Édition septembre 2014

MOT DE L'INSPECTEUR ALAIN GAGNON

Bonjour,

J'espère que chacun et chacune d'entre vous avez passé un superbe été et de merveilleuses vacances. Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux partenaires et citoyens qui se joindront à nous sous peu au sein du Comité aviseur des partenaires (CAP) du nouveau poste de quartier 38.

Nous souhaiterons également la bienvenue au personnel du PDQ 37 qui se joindra à notre grande équipe de façon administrative et déménagera dans nos locaux à compter du 1er décembre 2014.

Je tiens à vous assurer que nous mettons tout en œuvre pour faciliter l'arrimage et la collaboration de l'ensemble des intervenants afin de maintenir la qualité de vie des citoyens de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Bonne rentrée

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Driiiiiing! C'est la rentrée

Eh oui, comme à chaque mois de septembre lors de la rentrée scolaire, les policiers et policières des postes de quartier 37 et 38 augmentent la surveillance autour des écoles du secteur.

Déjà, plusieurs opérations ont eu lieu et d'autres sont à venir qui viseront la sécurité des jeunes élèves notamment le respect des brigadiers scolaires, des feux intermittents, des autobus scolaires ainsi que des limites de vitesse.

Bon déplacement et soyez vigilant particulièrement dans les zones scolaires.

Interblocage

Avec tous les travaux routiers à l'intérieur de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, les déplacements y sont difficiles surtout aux heures de pointe.

Tout au long de l'automne, nous surveillerons particulièrement les automobilistes qui s'engagent dans une intersection sans s'assurer qu'ils peuvent la franchir au complet.

Donc, si l'espace est insuffisant de l'autre côté de l'intersection, le conducteur doit demeurer à la ligne d'arrêt même si le feu est au vert, et ce, dans l'attente qu'un espace se libère pour le véhicule afin de ne pas bloquer l'intersection ou le passage piétonnier. Les contrevenants s'exposent à une amende de 57 $

Marc Venne et Michel Mauger
Agents de quartier en sécurité routière

ACTIONS COMMUNAUTAIRES :

Projet : Avis de bon voisinage

Une fréquentation massive des établissements licenciés concentrés sur le boul. St-Laurent entre les rues Sherbrooke et Roy, entraîne plusieurs problématiques d'incivilités et de criminalités. La surconsommation d'alcool peut entraîner son lot de comportements délictueux susceptibles d'incommoder les résidants du secteur.

En collaboration avec la SDBSL (Société de développement du boulevard St-Laurent), le poste de quartier 38 a contribué à la conception d'un carton format carte postale, où l'on retrouve la plupart des articles concernant les incivilités ainsi que le coût relié à ces infractions. Le SPVM souhaite sensibiliser cette clientèle au problème des incivilités qui se produisent très souvent à la sortie des bars et restaurants. Les cadets policiers attitrés au secteur du poste de quartier 38 ont rencontré à plusieurs reprises la clientèle et distribué ces informations. Félicitations au groupe Écorce pour le concept et graphisme de la carte postale.

Lina Borremans, agent
sociocommunautaire

Itinérance - EMRII

L'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (EMRII) agit auprès des personnes en situation d'itinérance de Montréal ayant fait l'objet d'interventions policières répétées. Il s'agit d'un service de deuxième ligne, créé en septembre 2009 à l'initiative du SPVM, et qui regroupe cinq policiers et quatre intervenants du CSSS Jeanne-Mance. Ceux-ci travaillent de pair pour trouver des solutions aux problèmes récurrents et multiples de certains itinérants.

L'objectif est de suivre à moyen et à long terme, parfois même pendant des années, des personnes qui autrement seraient envoyées d'un service à l'autre, sans suivi pour l'ensemble de leurs problèmes.

La collaboration avec le CSSS Jeanne-Mance a permis de faire comprendre l'aspect policier des interventions auprès des itinérants aux différents acteurs de la santé, et de faire comprendre l'aspect santé des interventions aux policiers, permettant aux organisations de ne plus travailler en vase clos.

Objectifs

- Développer des interventions mieux adaptées aux personnes en situation d'itinérance.
- Mieux connaître la réalité et les besoins de ces personnes.
- Améliorer les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance.
- Favoriser l'accessibilité et la continuité des services entre les différents partenaires du milieu par des solutions concertées.
- Favoriser la cohabitation sociale harmonieuse entre les personnes en situation d'itinérance et les autres citoyens.
- Favoriser la réinsertion sociale.
- Diminuer la judiciarisation.

Mélanie Potvin, agent
Sociocommunautaire

Itinérance - Organisme Plein Milieu

PLEIN MILIEU

Vous avez un problème de seringues à la traîne?

Une personne en situation d'itinérance vous inquiète?

La sollicitation aux abords de votre commerce gêne votre clientèle?

Vous pouvez faire appel à Plein Milieu. Cet organisme présent sur le Plateau-Mont-Royal depuis 1993 a comme mission d'améliorer la qualité de vie des personnes qui consomment des drogues et/ou alcool ainsi qu'avec la population itinérante. Les travailleurs de rue favorisent une approche de réduction des méfaits centrée sur l'individu en créant des liens de confiance avec les personnes vulnérables afin de les accompagner et de les soutenir dans leurs démarches.

N'hésitez pas à les contacter au numéro de téléphone (514) 524-3661 poste 22 et ils pourront travailler avec vous afin de favoriser une cohabitation harmonieuse.

Suzie Paquette agent
Sociocommunautaire

LES BONS COUPS

- Le 7 août vers 19 h, les policiers ont procédé à l'arrestation d'une jeune fille de 16 ans et d'un homme de 18 ans au métro Mont-Royal. Ils s'apprêtaient à couper le cadenas d'un vélo et un témoin a voulu les en empêcher, mais les suspects ont sorti un couteau pour le menacer. Le témoin a appelé le 9-1-1 et les policiers les ont arrêtés. La jeune fille était en fugue d'un centre jeunesse et l'homme a brisé ses conditions dans un autre dossier de vol qualifié commis une semaine auparavant.

- Un suspect s'est introduit par une fenêtre dans une résidence de la rue Rachel le 13 août dernier pour y voler des ordinateurs et une console de jeux vidéo. Un des ordinateurs volé était muni d'un programme qui permet de le localiser. De plus, ce programme permet également de prendre des photos de l'utilisateur. La victime a donc informé les policiers que l'ordinateur se trouvait sur la rue Poupart et qu'il avait une photo du suspect. Les patrouilleurs se sont rendus à l'endroit transmis par la victime et ils ont procédé à l'arrestation du suspect, un homme francophone québécois de 20 ans.

- Suite à une introduction par effraction survenue le 19 août durant la journée dans une résidence de la rue Papineau, le policier responsable du dossier des brocanteurs au SPVM a constaté qu'une guitare subtilisée lors de ce vol avait été brocantée dans un commerce de la rue Ontario. Ce policier a transmis rapidement les coordonnés du suspect aux enquêteurs, ce qui a permis son arrestation 2 jours plus tard. L'individu est un homme québécois de 51 ans demeurant sur la rue Ontario. Il avait commis un autre vol le 20 août dans le quartier Hochelaga.

INCIVILITÉS

BAISSER LE SON… POUR MIEUX S'ENTENDRE!

Modification de la règlementation sur le bruit en vigueur depuis le 10 juillet 2014.
Ce que vous devez savoir :

- Les travaux susceptibles de causer du bruit, comme les travaux de construction ou l'installation d'équipements, sont maintenant uniquement autorisés du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, le samedi de 10 h à 18 h et le dimanche de 12 h à 18 h, et ils sont interdits les jours fériés. Ces horaires ne s'appliquent toutefois pas aux travaux exécutés par ou pour la Ville ou une autre autorité publique ou, encore, pour éliminer une situation dangereuse.
- Selon les nouvelles dispositions règlementaires sur le bruit, l'amende pour une personne physique est passée de 100 $ à 300 $ plus les frais administratifs, dans le cas d'une première infraction.

  Ce dépliant conçu par le PDQ 37 ayant pour but d'apporter des solutions à cette problématique sera remis par les policiers aux citoyens lors d'appels de bruit.

Nathalie Legros, Agent sociocommunautaire

VOS POLICIERS

Depuis trois ans, l'agent Martin Levac patrouille à pied dans les rues du Plateau Mont-Royal et multiplie les rencontres marquantes comme celle qui l'a fait croiser le chemin de Mike, l'une des 70 personnes qui vivent dans la rue dans son secteur.

En fait, sur l'avenue du Parc, il est impossible de ne pas connaître Mike. Tous les policiers du poste de quartier 37, les commerçants et les résidants l'ont déjà croisé à de multiples reprises. Mais on ne peut pas dire que Mike, de son côté, appréciait tant croiser la police…C'est à force de le saluer et de l'écouter que Martin a établi un contact avec lui. Et Mike a fini par voir en Martin Levac une personne… qui exerce le métier d'agent de police.

« C'est tout un défi d'arriver à approcher des gens dont les besoins de base ne sont pas comblés. Tant qu'ils ont les pieds gelés et mouillés, qu'ils ont trop mal quelque part ou ont faim; une conversation est impensable. Mon intervention consiste à les aider à combler leurs besoins élémentaires », d'expliquer Martin Levac. Et c'est en étant attentif aux besoins de Mike et à sa réalité de vie quotidienne que Martin a commencé à l'aider en faisant avec lui le grand ménage de son carrosse, par exemple. En effet, le nombre impressionnant de choses que Mike trimballait avec lui ont fait l'objet de plaintes, car elles finissaient par encombrer l'espace public et rendre les gens agressifs à son égard. « Alors Mike, est-ce que c'est correct si on jette ça? Et ça, vas-tu en avoir besoin tu penses? » de demander Martin à Mike. Une activité de nettoyage qui est d'ailleurs rapidement devenue un rituel mensuel exercé dans un bon esprit d'entraide et en collaboration avec un employé de l'arrondissement.

En décembre dernier, l'agent Levac avait remarqué que Mike se négligeait. Un peu inquiet pour son octogénaire, il a fait sa petite enquête auprès des commerçants de la rue où Mike avait élu domicile. Il a alors compris que Mike n'allait pas bien du tout, qu'il s'endormait à toute heure du jour un peu partout et qu'il ne pouvait plus le laisser dans la rue sans rien faire. Martin a donc fait des démarches pour que Mike soit admis à l'hôpital et ça n'a pas été facile d'y arriver tant au niveau légal que pour Mike qui résistait à toute aide. Le transport à l'hôpital s'est finalement concrétisé. Des tests ont été réalisés. Mike a finalement fait un AVC à l'hôpital. On a fait savoir à l'agent Levac que Mike n'aurait probablement pas survécu s'il était resté dans la rue. Martin a fait son petit tour à l'hôpital quand il le pouvait. Il était content de dire à Mike qu'il avait trouvé un commerçant qui avait entreposé quelques affaires personnelles, en attendant…

Mike a toutefois maigri et s'est beaucoup affaibli. « *You're nice. You look good!* On va faire un film ensemble sur la rue du Parc. Toi tu vas devenir l'acteur principal et on va devenir riches », a plusieurs fois proposé Mike à l'agent Levac. Pour réaliser, richesse en moins, son souhait de passer à la postérité avec notre agent de police, nous aurions voulu prendre une photo des deux hommes, mais malheureusement ceci a été impossible. L'agent Martin Levac a reçu une mention de qualité pour son intervention exceptionnelle dans le secteur du Plateau Mont-Royal. De tout coeur, félicitations à l'agent Levac.

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons appris que Mike était malheureusement décédé.

Par Nathalie Michaud,
Section des communications corporatives

JOURNÉE FÈVES AU LARD

17 OCTOBRE 2014

«Votre action n'est pas unique, elle est multiple. Un gros merci au nom de tous et toutes!»

Depuis 1966, le Fonds humanitaire de la Fraternité des policiers et policières de Montréal vient en aide à des organismes communautaires qui interviennent auprès des plus démunis.

En 2013, la 47e journée fèves au lard a permis de redistribuer plus de 75 000$ à plus de 150 organismes communautaires de l'agglomération de Montréal.

Cette année plus que jamais, nous comptons sur l'implication des policiers et policières, de la structure syndicale et de l'état-major du Service pour faire de cet événement un succès.

C'est un rendez-vous ...

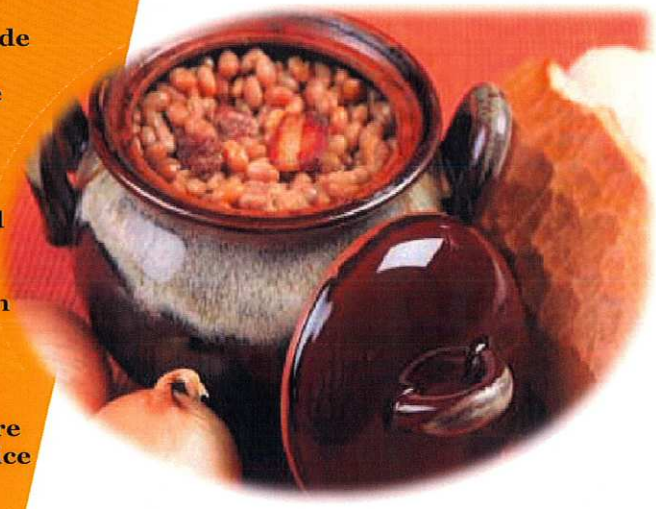

Billets en vente jusqu'au 8 octobre 2014 au coût de 7$ le repas, incluant : fèves au lard, petit pain, gâteau, beurre, breuvage et ustensiles

Personnes à contacter :

Michel Caza
Coordonnateur des activités sociales et corporatives

ou

Chantal Hénault
Adjointe au coordonnateur

Téléphone : (514) 527-4161
Télécopie : (514) 527-7830
Messagerie : chantalh@fppm.qc.ca
miccazaster@gmail.com

Christine Doucet, Agent sociocommunautaire